

SCHEMA DU STAND – VINITECH-SIFEL 2016

RAISON SOCIALE : _____

N° DU STAND

SECTEUR : _____

IL EST IMPERATIF QUE L'EXPOSANT :

- schématise son stand sur le quadrillage,
- indique la position des allées, le nom ou le numéro des stands avoisinants, les cloisons de séparation,
- désigne au moyen des symboles ci-dessous l'emplacement côté des différentes prestations.
- nous retourne le formulaire 8 « Accrochage de signalétique ou d'éléments de décor », si commande de la prestation 2380

LEGENDE :



Arrivée d'eau



Téléphone



Coffret électrique



Rails de spots



Câbles de suspension



Rampe accès handicapés - 1 m x 1 m
(obligatoire pour stands de plus de 50 m²
équipés de plancher)

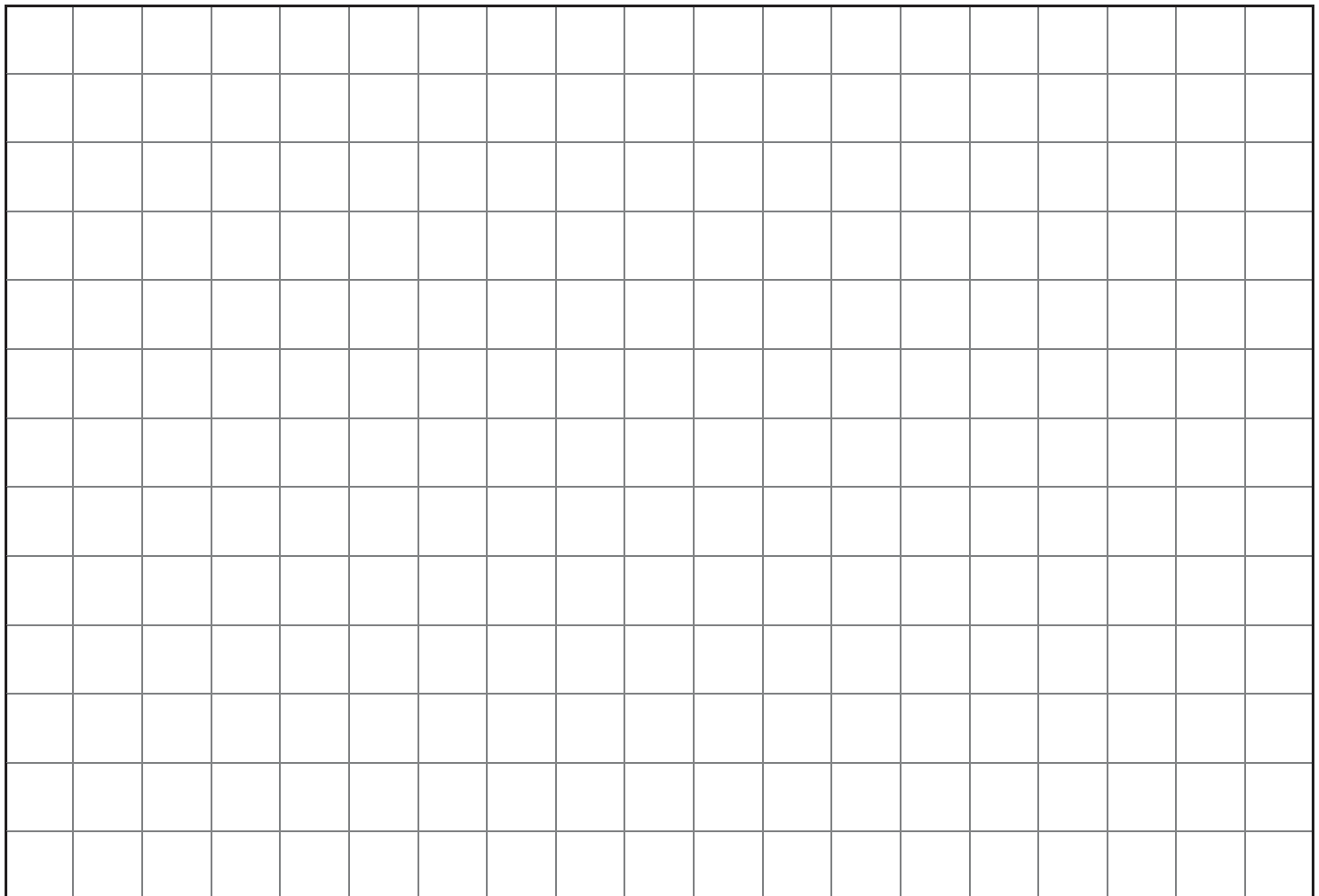


Internet filaire



Alimentation électrique sur câbles
de suspension

1 carré = 1 m²



A retourner par courrier à :

CONGRES ET EXPOSITIONS DE BORDEAUX

Rue Jean Samazeuilh - CS 20088 - 33070 Bordeaux Cedex

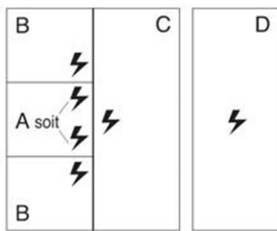
ou par fax à 05 56 11 99 99

RAPPELS IMPORTANTS PRESTATIONS TECHNIQUES

BRANCHEMENTS ELECTRIQUES

Implantation

Si vous commandez un branchement électrique, voici la position du coffret électrique par défaut sur votre stand :



Stand de configuration « A » : dans un des deux angles fermés.

Stand de configuration « B » : (ou avec un angle de pourtour) dans l'angle fermé.

Stand de configuration « C » : au milieu contre la cloison de fond.

Stand de configuration « D » : (stand en îlot), au milieu du stand.

Cette implantation sera effective en l'absence de plan côté et orienté à transmettre à CEB avec votre commande.

Pour les commandes retournées dans les délais impartis, le branchement électrique est implanté sur le stand conformément aux indications portées par l'exposant sur le schéma figurant au bon de commande, avec une tolérance de 50 cm.

Il est particulièrement important que le schéma soit correctement réalisé et orienté par rapport aux allées environnant le stand.

Toute demande d'intervention pour le déplacement ultérieur d'un branchement électrique (sous réserve de faisabilité) sera facturée.

Comme l'impose le Règlement de Sécurité, le coffret électrique doit être accessible en permanence et hors de portée du public. Il peut être placé sous un comptoir ou dans un bureau non fermé à clé.

POSE DE CABLES DE SUSPENSION

Chaque point d'accrochage supporte une charge maximale d'utilisation de 80 daN (80 kg).

Pour des raisons évidentes de sécurité, les câbles de suspension sont destinés au maintien en place d'éléments suspendus et en aucun cas au levage de matériel.

ACCROCHAGE DE SIGNALÉTIQUE OU D'ÉLÉMENTS DE DÉCORATION

Généralités

La prestation porte sur l'accrochage de signalétique (ou d'éléments de décor légers) à des câbles de suspension préalablement commandés et mis en place par CEB (cf. prestation « pose de câbles de suspension »).

Prestation de base

Pour l'accrochage d'un élément de signalétique ou de décoration d'un poids n'excédant pas 40 kg, d'une dimension n'excédant pas 2 m de haut par 4 m de long, accroché à 2 câbles de suspension, le prix forfaitaire comprenant l'accrochage et le décrochage à l'issue de la manifestation est indiqué dans le bon de commande de prestations techniques.

Prestation sur devis

Dès lors qu'au moins une des conditions de la prestation de base n'est pas remplie, un devis sera réalisé après étude. Pour permettre cette étude, la demande devra impérativement comporter un descriptif complet et détaillé de l'élément de signalétique à suspendre, un plan précis d'implantation côté et orienté, un ou plusieurs plans d'élévation précisant les points d'accrochage et les hauteurs à respecter. (cf. formulaire « Accrochage de signalétique ou d'éléments de décoration »).

Réalisation de la prestation

Après planification des opérations et au plus tard 10 jours avant le début de la manifestation, le jour et l'heure d'intervention sur le stand seront communiqués à l'exposant.

À l'arrivée des équipes de CEB, la signalétique ou les éléments de décors à accrocher devront être prêts (assemblage terminé, point d'accrochage fixé, ensemble positionné à proximité du point d'accrochage définitif).

Modification

Une fois l'accrochage réalisé, toute modification (demandes de déplacement, modifications de hauteur), que l'équipe de pose soit encore sur place ou non, fera l'objet d'une facturation supplémentaire.

Dépose

Le planning de dépose sera organisé par CEB de façon à respecter au mieux les desideratas exprimés par l'exposant. Voir Guide de l'exposant.

Les éléments de signalétique ou de décor déposés seront entreposés sur le stand sous la responsabilité de l'exposant. Les enseignes non récupérées à l'issue de la période de démontage seront considérées comme abandonnées et évacuées pour destruction.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales énumérées dans la présente.